

Par Seddik Mouaffak

MESURES DE BANK-AL-MAGHRIB POUR FACILITER L'OCTROI DE PRÊTS AUX ENTREPRISES

# Le crédit bancaire en mal de relance

**RESTRUCTURATION.** Les autorités monétaires sont plus que jamais sensibles au fait que la politique monétaire doit être complétée par d'autres mesures.

Estimant que la réduction des seuls taux directeurs -la troisième depuis septembre 2014- n'a pas eu l'impact souhaitable sur la reprise du crédit bancaire, la banque centrale a multiplié les réunions il y a quelques semaines avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) pour relancer le financement bancaire des entreprises. Lors du dernier Conseil national de l'entreprise organisé par la confédération patronale, Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrif, n'a pas manqué de mettre l'accent sur certaines actions visant non seulement à rendre effectif l'accès des entreprises à leur notation au sein des banques mais aussi d'inciter certains établissements bancaires à conclure des accords avec différents secteurs, à l'instar de la convention paraphée avec la filière du textile à la mi-2015.

Par ailleurs, il les a invités à étudier la faisabilité de la mise en place d'un fonds de restructuration des entreprises en difficulté. Au terme de cette réunion, il a été décidé d'adresser au gouvernement un mémorandum traitant de diverses questions qui posent problème, notamment celles relative aux délais de paiement,



de la participation des PME aux marchés publics ou celle de l'autoentrepreneur sans oublier le financement des collectivités territoriales ou la création du fonds de restructuration des entreprises.

## Délais de paiement

Ainsi, conscientes du fait que la politique monétaire n'est pas la panacée à tous les maux de l'économie marocaine, les autorités monétaires sont plus que jamais sensibles au fait que la politique monétaire doit être complétée par d'autres mesures, agissant aussi bien au niveau de l'offre que de la demande.

Si le crédit bancaire, notamment aux entreprises, n'est pas au rendez-vous, c'est que la conjoncture macroéconomique n'y est pas tout à fait favorable, et ce en dépit de l'optimisme affiché par les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI). Prévisions créditant le Royaume d'un taux de croissance plus élevé que celui de la banque centrale,

du Haut Commissariat au Plan (HCP), du Centre Marocain de conjoncture (CMC) et de la Manque mondiale, soit un taux de 2,3%. D'abord, pour cause de volatilité du PIB agricole. Ensuite, pour cause de modestie des activités non agricoles, dont la croissance devait rester, selon les prévisions, inférieure à 3% en 2016.

Mais au-delà des facteurs conjoncturels, banques et entreprises, notamment les petites et moyennes d'entre elles, se rejettent la faute du ralentissement du crédit. C'est une controverse récurrente qui a pris de l'ampleur ces dernières années dans un contexte de croissance marqué au sceau de l'austérité et surtout de dégradation des trésoreries des entreprises face à l'allongement des délais de paiement. C'est dans cet environnement que les dernières consultations entre la banque centrale, le GPBM et la CGEM devaient discuter des voies et moyens pour sortir de cette situation de crise qui n'a que trop duré ■